

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 88 (1962)
Heft: 17

Artikel: Rapport du comité sur l'exercice 1961
Autor: Association amicale des anciens élèves de l'École polytechnique de l'Université de Lausanne / Cosandey, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

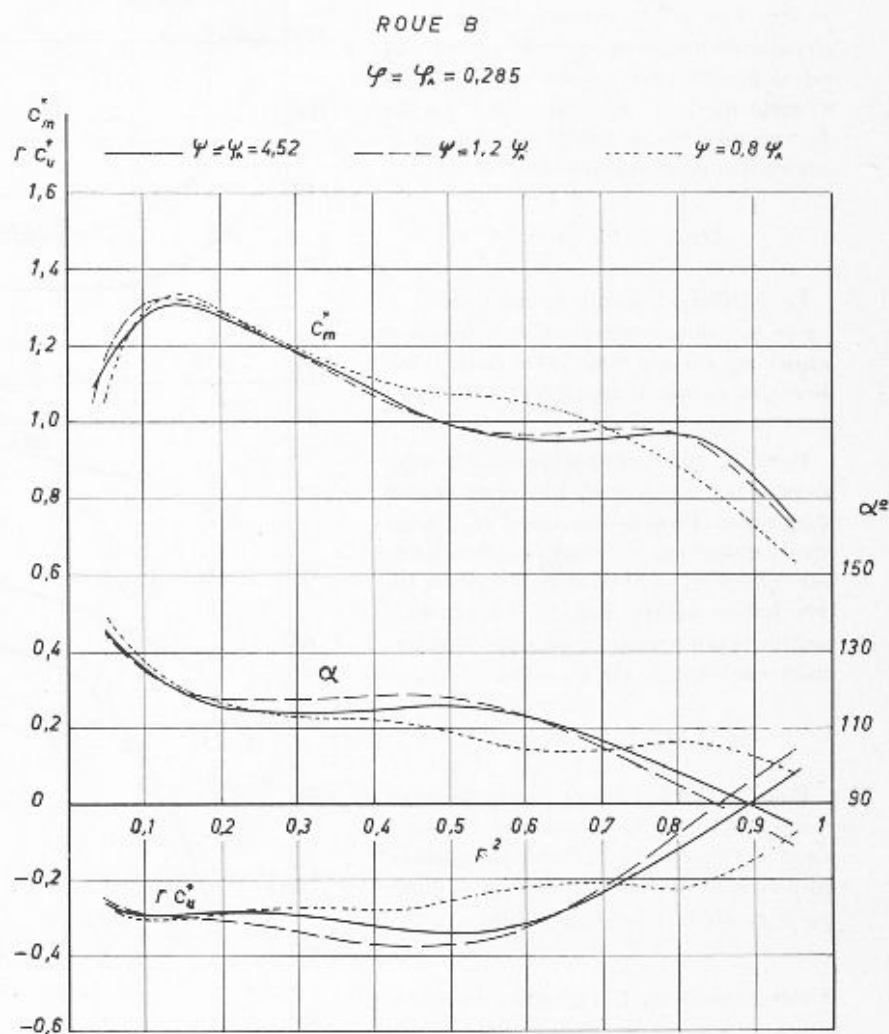
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

positive à la périphérie, diminue régulièrement de la périphérie vers le centre. Pour $\varphi/\varphi_A > 0,8$, la pression, qui est constante dans la zone périphérique, diminue vers le centre d'autant plus rapidement que les débits sont grands. La courbe de $\varphi/\varphi_A = 1,2$ donne une pression très basse vers le centre, cette diminution exagérée de la pression a des conséquences importantes sur la formation de la torche dans le cas où le coefficient du vide σ devient assez faible.

3.2 ψ variable, φ constant, c'est-à-dire chute variable, débit et vitesse de rotation constants

La figure 8 montre que l'évolution des courbes de c_m^* , rc_u^* et α , en variant ψ , est beaucoup moins marquée que l'évolution des courbes obtenues en variant φ . On constate d'après ces figures que, vers le centre, la vitesse méridienne devient d'autant plus faible qu'on s'écarte davantage de la chute sommet, en plus ou en moins. Dans le restant de la section, la courbe de la vitesse méridienne se déforme dans le même sens que la chute. La circulation pour $\psi/\psi_A = 0,8$ reste presque constante dans une grande partie de la section, alors que, pour $\psi/\psi_A = 1$ et $1,2$, sa valeur absolue augmente légèrement pour une variation de r^2 de 0,1 à 0,5, puis diminue rapidement en s'approchant de la paroi.

(à suivre).



ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

A³E³PL

Rapport du Comité sur l'exercice 1961

présenté à l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 1962 à Lausanne

Le Comité, composé de MM. Maurice Cosandey, ingénieur civil, président; Marcel Dufour, ingénieur mécanicien, vice-président; Jean Grivat, ingénieur électricien, secrétaire; Edgar Robert, ingénieur chimiste, caissier; Alfred Stucky, directeur EPUL, membre; Claude Nicole, architecte, membre; Pierre Meystre, ingénieur mécanicien, membre, a tenu six séances au cours de l'exercice écoulé.

Il s'est occupé de la liquidation des affaires courantes et a traité plus particulièrement les objets suivants :

Protection du titre d'ingénieur et d'architecte

Comme vous le savez, certains techniciens suisses désirent conférer à leurs étudiants le diplôme d'ingénieur. Ce vœu ne peut être accepté par les milieux universitaires, car il ne ferait qu'accentuer la confusion actuelle et rendrait vide de sens le Registre suisse des ingénieurs, architectes et techniciens, qui permet sous certaines conditions à un technicien d'accéder par le

mérite au rang d'ingénieur. Dans le but d'apporter une solution définitive à ce litige, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a proposé récemment une révision de la loi fédérale sur la formation professionnelle. Dans un article 45 nouveau, il définit les écoles techniques supérieures et propose, à l'article 45, la dénomination « d'ingénieur technicien ETS » et « architecte technicien ETS ». L'article 56 fixe le principe d'arrêt ou d'amende vis-à-vis d'un usurpateur du titre ci-dessus. Cette procédure, qui est la seule possible dans les circonstances actuelles, aurait le mérite de permettre le maintien du Registre. Elle n'est pas entièrement satisfaisante et ne contente pas ceux qui désirent une réglementation de l'ensemble des professions techniques. Pour le moment, cette proposition est énergiquement combattue par les associations d'anciens élèves des techniciens. Il est probable que l'OFIAMT la proposera cet automne aux Chambres fédérales.

Annuaire 1962

Il sera achevé et envoyé encore dans le courant de ce mois.

Il s'agit là d'un travail considérable et nous remercions sincèrement les membres de la commission pour leur dévouement, et tout particulièrement M. *Edgar Robert*, président.

Congrès 1964

Les statuts de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne prévoit, à l'article 12, l'organisation tous les cinq ans d'un congrès de tous les membres des associations nationales. Le dernier congrès a eu lieu en 1953 lors des fêtes du Centenaire de l'Ecole. Il est apparu au Comité central qu'il fallait saisir l'occasion de l'Exposition nationale pour l'organisation du prochain congrès. Un comité d'organisation a été constitué, dont le bureau est formé des personnalités suivantes : Président : M. *Eric Choisy* ; vice-présidents : M. *Ernest Bussy* ; M. *Adrien Robert* ; secrétaire : M. *Emile Schnitzler* ; caissier : M. *Robert Decoppet*.

Le congrès aura lieu du 18 au 20 septembre 1964.

Formation post-universitaire

Une commission suisse a été formée, sur l'initiative de la SIA. Notre membre, M. *Edgar Robert*, a été appelé à faire partie de cette commission, dont le rôle consiste à susciter et coordonner l'activité de la formation post-universitaire.

Bourses

Notre membre honoraire, M. *Constantin Sfezzo*, administrateur de MATISA, à Lausanne, a créé, pour une première période de cinq ans, une bourse destinée à des étudiants ou anciens élèves de l'EPUL, au montant annuel de 2500 fr., qui sera administrée par notre Société.

Nous remercions vivement M. *Sfezzo* pour son geste d'amitié et son intérêt pour la formation des cadres.

Commission des professions universitaires

Le Département de l'instruction publique et des cultes a créé une commission chargée de déterminer les besoins en effectifs des professions nécessitant des études universitaires.

M. *Marcel Dufour* est délégué de l'A³ au sein de cette commission.

Foyer restaurant universitaire

Le développement de l'EPUL rend de plus en plus urgente la construction d'un foyer restaurant universitaire. Le petit réfectoire actuel va disparaître et le FRU à la rue de la Barre est trop petit et ne peut être agrandi d'une manière valable pour l'avenir. Etant donné le développement prévu à l'avenue de Cour, un grand foyer restaurant doit être construit. Une commission, présidée par M. *Perret*, ingénieur, a été constituée pour étudier cette question. Un projet et un devis bien étudiés ont été présentés par le représentant de l'AGEPUL.

Effectif des membres

L'Association suisse comptait, à fin janvier 1961, 1296 membres, se répartissant entre les sections de Lausanne, Genève, Suisse orientale et le groupe de Winterthour.

Les associations à l'étranger présentent les effectifs qui suivent :

Association française	118
Association luxembourgeoise	25
Association belge	16
Association portugaise	28
Association italienne	48
Association grecque	61
	296

L'effectif total de notre Association atteint ainsi 1592 membres.

La tenue du fichier est rendue difficile par le fait que les membres n'envoient pas leurs changements d'adresse. Le Comité insiste vivement pour qu'une meilleure discipline permette de faciliter la tâche de notre secrétaire.

Donnons, en passant, un exemple du peu d'empressement de nos membres à nous aider à l'établissement du fichier.

En collaboration avec la Commission des professions universitaires, citée plus haut, nous avons, lors de l'enquête pour l'Annuaire 1962, demandé à nos membres d'indiquer non seulement les particularités les concernant, mais également celles, partielles tout au moins, ayant trait à leurs camarades de volée non membres de l'A³. Le résultat a été décevant : sur 1500 cartes envoyées, en chiffres ronds, 600 à 700 sont rentrées, et parmi celles-ci seuls de rares spécimens portaient les renseignements complémentaires demandés.

Depuis la dernière assemblée, nous avons eu la douleur de perdre les quinze membres suivants : MM. *René Widmer*, Lausanne, 1934 ; *Henri Pitteloup*, Lausanne, 1924 ; *Alexis Chesser*, Montreux, 1903 ; *Lucien Meylan*, Lausanne, 1916 ; *Marc Pelet*, 1897 ; *Henri-Louis Zeller*, Lausanne, 1935 ; *Pierre Cuénod*, Neuilly-sur-Seine, 1913 ; *Maurice Golaz*, Lausanne, 1917 ; *Théodore Rivier*, Guévaux p. Môtiers, 1921 ; *Frédéric Bettems*, Aubonne, 1921 ; *Charles Buffat*, Nice, 1921 ; *Alfred Wild*, Paris, 1908 ; *Robert Combe*, Lausanne, 1903 ; *Alexis Auberson*, Zurich, 1902 ; *Alfred Bieler*, Lausanne, 1905, ainsi que deux membres amis : M. le professeur honoraire *Antoine Dumas* ; M. *Louis Villard*, ingénieur, ancien chargé de cours à l'EPUL.

Bulletin d'information de l'Association

Ce bulletin a paru au mois de mai de cette année pour la cinquième fois depuis sa création. La réalisation et la distribution de ce fascicule annuel représentent, avec environ 700 fr., une lourde charge pour notre budget. Nous voulons croire que ce ne sont pas là des efforts et de l'argent perdus, mais que nos membres, en particulier ceux de l'étranger, apprécient cette gazette qui les met au courant des principaux événements intéressant notre Association.

Que la commission de rédaction, plus particulièrement son président, M. *Adrien Robert*, trouve ici l'expression de notre gratitude pour le travail fourni.

Comité central

Il s'est réuni à l'EPUL le 7 octobre 1961 à Lausanne. Il a procédé aux opérations statutaires et s'est rendu ensuite à Gruyères, où il a poursuivi ses travaux (pour plus de détails, voir *Bulletin* n° 5).

Associations étrangères

Les associations étrangères ont poursuivi leur activité normale au cours du dernier exercice.

C'est avec plaisir que nous signalons le 40^e anniversaire de l'Association française, qui a été commémoré solennellement le 19 janvier 1962.

Association suisse

Section de Suisse orientale et groupe de Winterthour

L'activité est réjouissante et un réel effort est effectué par les présidents respectifs MM. de Rham et Genton.

Section de Genève

Pas de nouvelles, bonnes nouvelles.

Section de Lausanne

Les conférences et visites ont été organisées comme de coutume avec la collaboration de la SVIA et de la GEP.

Elles ont été les suivantes :

Visites

1961

- 21 octobre : Nouvelles serres de la ville de Lausanne, à la Bourdonnette.
16 novembre : Ateliers J. Bobst & Fils S.A., Prilly.

1962

- 8 février : Fabrique de biscuits Oulevay S.A., Morges.
14 avril : Visite de la Cité-satellite de Meyrin, avec nombreux exposés compétents.
19 mai : Visite des Fabriques de la Société des Produits Nestlé S.A., Orbe. — Visite de l'église Saint-Germain.
En juin : Visite projetée de la Station fédérale d'essais agricoles de Changins (Nyon).

Conférences

- 16 février : Conférence de M. Jean Lavanchy, ancien ingénieur en chef chez Sulzer Frères, à Winterthour, sur les « Développements récents des installations d'accumulation par pompage — Compensation d'énergie avec les grandes centrales thermiques modernes ».
16 mars : Conférence de Mme Jacqueline Juillard, ingénieur chimiste, sur la « Préparation aux lancements de Cap Canaveral ». Entraînement des astronautes et équipement des voyages extra-terrestres.
7 mai : Conférence de M. Bernard Metz, sur « Objets, buts et concepts de l'ergonomie ».

Au terme de la série de manifestations, nous remercions la « Commission des visites et conférences », qui par son travail a déchargé le Comité dans une grande mesure. Un merci tout particulier va à notre membre honoraire M. Edouard Meystre, qui a œuvré avec ardeur et succès à la bonne réussite de ces manifestations.

Relations et représentations

Votre président a eu le privilège de représenter l'Association suisse à la commémoration du 40^e anni-

versaire de l'Association française. Cette manifestation était particulièrement bien réussie et témoigne de la vitalité de nos amis parisiens.

Emploi des fonds

Le Comité a versé les montants prévus pour l'attribution des prix de l'A³E²PL.

Ce sont :

Ingénieur : René-Claude Fornerod, ing. physicien ;
Géomètre : Jean-Robert Bovier.

Un subside de 500 fr. a été versé à la bibliothèque et une bourse de 600 fr. a été accordée.

Membres honoraires

Le Comité a le plaisir de vous proposer d'accorder le titre de membre honoraire à nos camarades de la promotion 1921, faisant partie de l'Association suisse.

Nous vous proposons également d'accorder le titre de membre honoraire à la volée 1922, pour corriger un décalage qui nous est apparu comme anormal. Ainsi nos membres seront promis à l'honorariat l'année même où ils fêteront leurs 40 ans de diplôme.

Il s'agit de :

Promotion 1921

MM. Georges Cuenet, Robert Déglon, François Delisle, Théodore de Weck, Robert Franel, Alfred Renaud, Fernand Chalet, William Cottier, Gustave Dumur, Jean Nicolet, Daniel Peter, J.-Henri Dardel.

Promotion 1922

MM. Stéphane Demetriades, Louis Gabella, Jean Lugeon, Pierre Joseph, Auguste Reber, Louis-Marc Chessez, Jean Roud, Marcel Fatio, Maurice Krafft, Victor Rochat, Michel de Schoulepnikow, Benjamin Cordone, Roger Logoz, Georges Wild.

Conclusion

Je ne veux pas terminer ce rapport sans constater que notre Comité a parfaitement conscience que l'activité de la Société doit se développer de manière à remplir la mission qui lui est dévolue selon l'article premier des statuts de l'Association centrale. En particulier, au point 3 de cet article il est dit :

« L'A³E²PL a pour but d'intéresser ses membres au développement de l'EPUL. L'évolution internationale impose, nous semble-t-il, une révision des principes mis à la base de la formation des ingénieurs et des architectes. Nous souhaitons que l'A³E²PL puisse apporter une contribution substantielle à cette étude et par là le fruit de l'expérience de ses membres. Un premier pas pourrait être fait dans ce sens par la représentation officielle de notre association au sein du Conseil général de l'Ecole. Nous sommes prêts à assumer les responsabilités qui en découleront, dans un esprit de coopération, à l'exclusion de tout sectarisme ou défense d'intérêts particuliers. Et je fais également appel à chaque membre A³E²PL pour qu'il trouve le temps, d'une part de répondre aux faibles sollicitations auxquelles nous le soumettons, et d'autre part de nous suggérer toute idée qui pourrait contribuer à mieux réaliser nos buts. »

Lausanne, le 25 mai 1962.

Le président : M. COSANDEY.